



ORDRE DU JOUR

Assemblée spéciale référendaire

Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Session d'hiver 2020

18 mars 2020

11h30 à 13h

A2-1016

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 11h42

2. Désignation du praesidium

Matilda Bourdeau-Chabot propose Frédéric Chenel à la présidence et Alexandre Guimond au secrétariat. Lauriane Massie appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

William Courchesne propose l'ordre du jour. Saïd Kassabie appuie.

Matilda Bourdeau-Chabot propose de déplacer le point 4.2 après le point 4.5.

Dereck Dumont appuie.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition amendée est adoptée à l'unanimité.

4. Référendum sur la grève pour l'environnement du 31 mars au 3 avril

4.1. Question référendaire

Matilda Bourdeau-Chabot : Un document a été proposé par le comité référendaire, on pourrait l'afficher et en discuter.

Demande de temps de lecture

Saïd Kassabie propose l'adoption de la question référendaire et du point choix. Malory Grondin appuie.

Yan Simoneau : Je me demandais le 50000 venait d'où et est-ce que l'on peut l'amender?

Florence Morin Lefebvre : Le 50000 est une norme québécoise assez élevée.

William Courchesne : On avait voté de suivre le règlement de commission référendaire, c'est ce que l'on fait aujourd'hui. Nous vous amenons des propositions et elles ne sont pas fixes. Nous ne sommes pas certains de tout, mais la question référendaire est assez standard au niveau québécois.

Malory Grondin : Dans les grèves du passé, combien d'étudiants étaient en grève?

Olivier Therrien : On a fait des recherches sur l'historique des grèves et c'est assez variable. Ça l'a déjà été plus haut, mais 50000 est raisonnable.

William Richard : On est 14000 étudiant.es au premier cycle ici, alors ça prendrait plusieurs universités de Sherbrooke pour être en grève.

Yan Simoneau : Je propose d'amender à 100000 étudiant.es en grève. Malory Grondin appuie.

Vincent Beaupré : Je vous invite à battre pour rester uniforme au Québec.

Matilda Bourdeau-Chabot : Le but c'est d'embarquer dans le mouvement si l'on a un mouvement collectif et pour moi 50000 c'est un mouvement collectif.

Malory Grondin : Rester gentil! Ce n'est pas parce qu'on ne veut pas embarquer dans un mouvement de grève que l'on est stupide.

Lauriane Massie : Le plancher ce n'est pas une deuxième façon de voter contre la grève.

Yan Simoneau : La situation est différente puisque c'est une semaine qui est proposée au lieu d'une journée.

Le vote secret est demandé.

L'Amendement est battu à majorité.

La proposition est adoptée à majorité.

Matilda Bourdeau-Chabot : Les choix aussi ont été adoptés?

Frédéric Chenel : Oui

4.2. Comités partisans

4.2.1. Élection d'une personne coordonnatrice pour le comité en faveur de la grève pour l'environnement du 31 mars au 3 avril

William Courchesne : Il va y avoir deux comités, vous pouvez vous proposer pour la coordination d'un des deux. Il n'y a pas de personne minimale ou maximale dans les comités.

Florence Morin Lefebvre se propose.

La candidature se présente.

Florence Morin-Lefebvre est élue à majorité.

4.2.2. Élection d'une personne coordonnatrice pour le comité en défaveur de la grève pour l'environnement du 31 mars au 3 avril

Tommy Simoneau se propose.

La candidature se présente.

Laurianne : Je vous invite à voter pour lui, car ça prend deux comités pour un sain référendum.

Tommy Simoneau est élu à majorité.

4.3. Publicité

Lauriane Massie propose d'adopter les modalités relatives aux publicités proposées dans le document. Vincent Beaupré appui.

Saïd Kassabie : La proposition vient des règlements électoraux.

Matilda Bourdeau-Chabot : Ce qui est proposé est pour limiter les publicités sur la page de la l'AGED

Alexia Viau : Propose d'amender afin d'adopter aussi les propositions de Midi des débats et Contravention aux règles concernant la publicité proposée dans le document. Appuyé Martin Racine.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Tommy Simoneau : Je propose d'amender afin que l'on ne fasse pas de publicité papier pour être cohérent avec la cause.

Dereck Dumont appuie.

Jeanne Fillion-Riopel : S'il n'y a pas de papier et juste deux publicités sur la page de l'AGED, je crois que c'est limité comme publicité.

William Courchesne : Je crois que l'on peut laisser les comités choisir s'ils veulent utiliser du papier. Je suis d'accord avec Jeanne. Je vous invite à battre.

Noémie Perrault : Je crois qu'il y a plein d'autre façon de faire de la publicité.

Béatrice Petitclerc : C'est possible de réutiliser le papier déjà utilisé.

Annabelle Lanthier-Veilleux : Je comprends la situation, mais on peut utiliser des papiers déjà utilisés.

Le sous-amendement est battu à majorité.

William Richard : Je propose d'amender à 11h30 au lieu de midi pour le début du midi des débats. Sophie Troalen-Muckle appuie.

William Richard : On n'aurait vraiment pas le temps de débattre sinon.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition amendée est adoptée à l'unanimité.

4.4. Modalités du vote par scrutin secret

Saïd Kassabie propose d'adopter la proposition présentée. Lauriane Massie appuie.

Lauriane Massie : Je propose d'amender afin d'enlever que le vote puisse se dérouler en classe. Thomas Blackburn-Boily appuie.

Lauriane Massie : Je ne suis pas d'accord d'aller dans les classes, car cela met de la pression pour voter. Ce n'est pas tout le monde qui est à l'aise et ce n'est pas nécessaire.

Mathilda Bourdeau-Chabot : C'est mieux de faire un seul vote, car c'est plus sécuritaire; on a juste une liste à gérer.

Saïd Kassabie : Cela a été proposé pour que plus de personnes possibles puissent voter.

L'amendement est adopté à majorité.

Matilda Bourdeau-Chabot propose d'amender afin d'ajouter des heures pour que le scrutin se déroule entre 8h30 et 16h30. Lauriane Massie appuie.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition amendée est adoptée à l'unanimité.

Matilda Bourdeau-Chabot : Je propose d'adopter le point comité partisan. Sophie Troalen-Muckle appuie.

Saïd Kassabie propose d'amender afin d'ajouter le point campagne référendaire. Mathilda Bourdeau-Chabot appuie.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Tommy Simoneau propose d'amender afin que la campagne référendaire soit du 16 mars au 22 mars. Yan Simoneau appuie.

Lauriane Massie : Je pense que pour une grosse décision comme ça, deux semaines de campagne ce n'est pas de trop.

Vincent Beaupré : Je crois que les comités peuvent décider de faire une semaine de campagne seulement.

Matilda Bourdeau-Chabot : L'AGED a beaucoup d'évènements durant ces deux semaines-là, alors en une semaine c'est beaucoup trop de chose.

L'amendement est battu à majorité.

La proposition amendée est adoptée à l'unanimité.

4.5. Autres modalités

Matilda Bourdeau-Chabot propose l'adoption des points Dépense des comités, Directives pour le bon déroulement de l'élection et Partisanerie de la commission référendaire. William Courchesne appuie.

Matilda Bourdeau-Chabot : Les financements ont été fixés selon un plafond pour ne pas que personne n'engage des dépenses personnelles.

Saïd Kassabie propose d'amender pour ajouter : et toute facture liée à ces dépenses doit être transmise à la trésorerie de l'AGED. Toute facture liée à la publicité lors de la campagne par les comités partisans doit être présentée à la Commission référendaire par la trésorerie de l'AGED. Pour le point Dépenses des comités.

William Courchesne appuie.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition amendée est adoptée à l'unanimité.

Vincent Beaupré propose de mandater la vice-présidence afin d'uniformiser le document pour le présenter à la prochaine AG. Malory Grondin appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Varia

Gabriella Carbonneau : Est-ce que cela serait possible de savoir les impacts de la grève sur nos cours?

Lauriane Massie : On rencontre le décanat cette semaine afin d'en discuter avec eux. De mon expérience les enseignants sont conciliants. Il reste une semaine avant les finaux après la grève.

Matilda Bourdeau-Chabot : Après notre rencontre avec le décanat, on va vous tenir au courant.

Florence Morin Lefebvre : Je veux juste mentionner que si vous voulez vous impliquer dans le camp du oui écrivez moi.

Frédéric Parent : Est-ce que les professeurs doivent se présenter au cours s'il y a grève?

William Richard : Il est trop tôt pour le dire, le décanat discute avec le rectorat en ce moment

6. Fermeture de l'Assemblée générale

Fermeture de l'assemblée à 12h43 dû à l'épuisement des points de l'ordre du jour.